



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du 14 Mars 2018  
18h30/20h30

LIEU : ECOLE GEORGES SAND

Objet : Compte-rendu de réunion

<u>PARTICIPANTS</u> :	Valérie RAYMOND Éric VILLEPREUX Christian DAVID	Clothilde GERARD Romain DANIEL Jean Louis AUTHESSERRE	Franck GUILLAUD Christophe LIBRALESSO Jean-Marc SAUNE
<u>EXCUSES</u> :	Jacques LATOUR (U.S.C. TIR)	Elisabeth VAUCHERE	

## 1. Introduction

Après avoir remercié les participants pour leur présence, et excusé les personnes absentes, Mme TIRAOUI poursuit par la validation du compte-rendu de la réunion du 14 février dernier. Ce dernier, étant conforme aux échanges, est validé.

Le Comité de quartier accueille Monsieur Christophe LIBRALESSO, représentant de l'ASPTT, en qualité d'Acteur Local. Mme Sonia TIRAOUI propose un tour de table afin de se présenter et ainsi exposer le fonctionnement du comité de quartier.

M. LIBRALESSO indique aux membres qu'il sera peut-être remplacé lors des prochaines réunions par un autre membre du club de Colomiers.

## Echéance à venir :

Visite du CSU → Centre de Supervision Urbaine

- Le 03 Avril de 18h30-19h30 rendez-vous hall de l'hôtel de ville, seront présents :  
M. Jean-Louis AUTHESSERRE  
Mme ÉLISABETH VAUCHERE

Rencontre « Mon quartier, Ma priorité » →

- Le 04 avril à 18h30 à la Salle Gascogne allée du Rouergue à Colomiers, (cf. mail transmis le 27 mars)

Cellule de veille secteur Nord-Ouest // CLSPD → (cf. mail transmis le 14 mars)

- Le 05 avril de 14h00 à 16h00 salle de réunion du 3<sup>e</sup> étage, hôtel de ville, seront présents :  
M. Jean-Louis AUTHESSERRE  
Mme ÉLISABETH VAUCHERE

## **Prochaine réunion CQ Les Hauts de Colomiers ➔**

- Le 05 Avril : Réunion entre membres à la Salle n°5 Place du Cantal pour partager/débattre et programmer l'ODJ (heure habituelle).
- Le 11 avril en présence du SDL, rendez-vous au groupe scolaire Georges Sand à 18h30.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

- Information Service Démocratie Locale
- Ordre du jour (cf. mail transmis le 13 mars)

Le compte-rendu ci-dessous a été rédigé par M. DANIEL Romain (membre citoyen du Comité de quartier), complété par mes soins comme nous l'avions évoqué lors de la rencontre.

## **Information Service Démocratie Locale**

### **Flyer ➔**

Renouvellement de la maquette représentant les comités de quartier :

- Mise en page
- Composition // nouveau membre
- Photo des suppléants

Les membres du comité de quartier indiquent souhaiter conserver la trame du flyer actuel. En ce qui concerne les photos, les membres qui souhaitent faire une mise à jour sont invités à transmettre leurs photos au service démocratie locale avant le 30 mars (date butoir fixé par l'ensemble des membres présents).

### **Fête Citoyenne de la Naspe ➔**

Mme Sonia TIRAOUÏ rappelle aux membres la date de la fête citoyenne le 30 juin prochain. Les membres indiquent qu'une rencontre est prochainement programmée le 21 mars à 10h00 avec M. Benjamin MARTIN responsable de la maison citoyenne seront présents Mme Élisabeth VAUCHÈRE et Mrs. Jean-Louis AUTHESSERRE, Christian DAVID et Jean-Marc SAUNE.

### **Présentation du projet de réhabilitation des Fenassiers, résidence d'artiste collectif « La Meute » ➔**

Mme Sonia TIRAOUÏ informe les membres de la sollicitation de la DSCDA : dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Fenassiers un collectif d'artiste, « La Meute », sera en résidence à Colomiers dès le mois d'avril, proposition est faite aux comités de quartier de participer à la démarche artistique du collectif en résidence. Mme Nadège KOUTSIKIDES – Médiatrice culturelle présentera la démarche artistique et les implications possibles lors de la prochaine réunion du CQ.

## **Points de l'ordre du jour**

### **C.V.L (Conseil de la Vie Locale) →**

Retour des membres présents au C.V.L :

- Les membres présents ont synthétisé quelques points à l'attention des membres n'ayant pas pu participer au C.V.L.

Était organisé autour de tables de réflexions animées par un technicien du SDL ainsi qu'un élu coordonnateur des CQ. Ouverture de la matinée par un petit déjeuner et par un discours de M. Arnaud SIMION 1<sup>e</sup> adjoint à Mme le Maire, délégué à la démocratie locale, la jeunesse, la citoyenneté et la laïcité.

Chaque table avait un thème et les membres étaient invités à changer de table au rythme de +/-20 minutes par table. Les membres présents ont relevé la redondance des problématiques (mêmes problématiques pour chaque thème).

Dans l'attente du compte-rendu du C.V.L., les membres ont entamé des réflexions sur La communication avec les riverains des quartiers, la communication inter-comités, l'intégration des membres des comités en cours de route, l'implication des riverains aux projets des comités, la volonté d'un suivi de projets accessible en point physique dans les quartiers à la disposition des riverains (Totem). Prenant en compte la redondance des sujets de chaque table de travail et avec la volonté d'être plus efficaces, les participants citoyens ont proposé pour la prochaine édition du C.V.L. la possibilité d'émettre les thèmes de réflexions à la place des élus et employés du service démocratie locale.

Le C.V.L. a été clos par une intervention de Mme Le Maire Karine TRAVAL-MICHELET.

### **Diagnostic en marchant →**

- Retour de diagnostic Chemin de Saint-Jean. Les membres présents lors de la marche et du technicien du SDL ont fait comme constat :

A- La propreté remarquable et le calme du quartier.

B- La suppression d'un point de trafic ("deal" de stupéfiants).

C- Absence de trottoir, de voies douces (piétons/cycles).

D- Le décalage entre la voie carrossable en bon état et l'absence totale de voie piétonne ou d'une piste cyclable.

E- Le décalage entre la voie carrossable qui est empruntée par les riverains mais aussi par bon nombre de véhicules motorisés se rendant au centre hippique ou à l'Aire du BASSAC et l'absence totale de "réseau cycle" ou "réseau doux" laisse apparaître une véritable dangerosité. Les membres du comité tiennent à alerter les élus et services compétents de la Mairie quant à la dangerosité de la zone et demandent que des décisions soient prises avant qu'un événement dramatique se produise. La zone se peuplant d'année en année, tout comme la population globale de Colomiers, le trafic routier ne va pas aller en diminuant ce qui automatiquement augmente la dangerosité de ce chemin et l'agacement des riverains (plusieurs courriels reçus par le Comité de Quartier dans ce sens).

- Ouverture d'une "Fiche Projet 2" intitulé trottoir chemin de St Jean

### **Allée de la champagne →**

- Ouverture d'une "Fiche Projet 1" concernant la dangerosité de la circulation de véhicules motorisés Allée de la Champagne. Malgré la limitation de vitesse et la présence annoncée de jeunes enfants (crèche et parc de jeux -12 ans) de nombreuses voitures roulent à vive allure (y compris dans le virage). Demande de création de ralentisseurs.

### **Point DIVERS // Courrier →**

- Lecture des nouveaux courriels de riverains et réponse collégiale apportée :

Nuisances liées au parc du GARROUSSAL, les membres afin d'apporter une réponse aux riverains du quartier sollicite les services de la municipalité afin de répondre à la question des sapins qui ont été enlevés.

- Demande d'un riverain d'organisation de fête des voisins, une réponse collégiale lui sera apportée.

#### **Projet Aire du BASSAC ➔**

- Mise à connaissance du projet de réhabilitation de l'AIRE du BASSAC.
- Suite à la lecture et aux échanges entre membres, il a été convenu de présenter la première version du projet aux services compétents et aux élus.

- Plusieurs points ont donné lieu à des échanges d'idées entre membres sur la prise en compte des manifestations et utilisations existantes sur l'Aire du BASSAC.

Un point a trouvé une acceptation unanime des membres du comité : Un réservoir type "Far-West".

Les membres du comité de quartier souhaitent rencontrer le coordonnateur Mme Élisabeth MAALEM afin de lui faire une présentation du projet Aire du BASSAC. Tous les membres du comité ont salué la qualité du travail effectué par M. Jean Louis AUTHESSERRE sur ce projet.

#### **Questions Diverses ➔**

Questionnement quant à la volonté municipale du devenir de l'entrée et Parking de l'A.S.P.T.T. côté chemin de Saint-Jean. Malgré la nouvelle entrée, l'ancienne entrée est toujours utilisée par les services techniques et quelques enfants du secteur. Malheureusement cette entrée est en passe de devenir une friche à vocation de décharge sauvage (présence répétée d'encombrants).